Intervention d'Hélène Balitout – Décision modificative numéro 2 de 2017

Monsieur Président. collèques,

D'abord, permettez-moi un mot d'accueil pour l'installation de mon ami et collègue Jean-Pierre Bosino qui rejoint aujourd'hui notre l'honneur de présider.

Nous souhaitons la bienvenue à Jean-Pierre au département en sachant pouvoir compter sur son parlementaire.

convaincu l'intérêt des populations, des communes et de son canton qu'Alain Blanchard à qui j'adresse un salut fraternel au passage.

Bienvenue à toi mon cher Jean-Pierre.

Je profite par ailleurs de cette décision modificative qui n'engage peu de modifications budgétaires par rapport à l'exercice en cours pour exprimer les préoccupations de notre groupe sur l'avenir financier, non seulement En outre, j'avais alerté notre des départements, mais de toutes les collectivités.

Le gouvernement réclame en effet un nouveau tour de vis aux collectivités territoriales de l'ordre C'est le cas de l'Oise. de 13 milliards d'euros, et dans le même temps reste silencieux sur le Nous étions seuls dans cette dossier crucial de la compensation financière de l'État sur les dépenses de solidarité.

Cette stratégie est une impasse qui aura des conséquences l'investissement et l'emploi.

Nous y sommes opposés et cette dans l'action publique.

chers session publique me permet de Ainsi, rappeler que nos parlementaires compétences ou de nos finances, il sont les seuls à s'être battus pour faut s'attendre au pire. mettre un terme à l'austérité, sous le précédent mandat, aujourd'hui encore.

assemblée et le groupe que j'ai Les conséquences de la politique gouvernementales, principalement gouvernementale sur nos finances, sur la suppression de nombreux sur les finances des communes et des regroupements de communes est à redouter.

expérience d'élu local et de Nous sonnons l'alerte car le faut que nous sachions toutes et département est, bien souvent, tous ce qu'il en est exactement. sollicité en dernier ressort par les Jean-Pierre défendra j'en suis communes, mais aussi par les Pour ce qui concerne la situation institutions comme les chambres de l'austérité.

> Les mesures envisagées sont d'une injustice absolument effarante : faire ponctionner dans le même temps harmonisation régionale à cette fin, collectivités. donc populations, de 13 milliards.

Tout cela est absurde.

assemblée lors d'une précédente séance publique, sur le risque de disparition des départements situées à proximité des métropoles.

assemblée à prendre ce risque au sérieux. Pourtant, la tendance suivie par le nouveau Président de la République est bien celle d'une métropolisation du territoire.

désastreuses sur le service public, Il faut se préparer à résister, en tout l'intérêt des collégiens et des finalement cas, à défendre le couple commune-personnels de nos collèges. département, qui fait la preuve de son efficacité et de sa proximité

qu'il s'agisse

mais J'aimerais d'ailleurs que notre assemblée dispose d'éléments sur les conséquences des politiques contrats aidés.

> Ces suppressions auront un impact sur le service public et l'emploi, il

particulière des rapports que nous commerce, ou d'agriculture, qui examinons aujourd'hui, il nous avec la même sincérité et efficacité sont elles aussi touchés par semble utile d'insister sur deux propositions:

> D'abord, la question de la gratuité des transports doit être remise sur la sortir les vachts, les lingots et les table. Le transfert de la compétence ferrari de l'I.S.F. pour 7 milliards, et à la région est l'occasion d'une les mon collègue Sébastien Nancel en dira un mot.

> > Deuxièmement, nous constatons une baisse globale de 20 % de la dotation de fonctionnement des collèges, de 2015 au prévisionnel 2018.

> > Depuis l'installation de la nouvelle assemblée, nous avons plusieurs fois sollicité un redéploiement des économies réalisées vers des investissements utiles. L'exemple du préau au collège de Lassigny et de Ribécourt prouve que les besoins existent.

> > Nous souhaitons que cette proposition soit entendue, dans

